

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : Passez à l'action !



**PROPOSITIONS
POUR LES
COLLECTIVITÉS**

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent,
73094 Chambéry

tél. 04 79 85 88 50
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

Actions financées par : Les collectivités et



PROPOSITIONS POUR LES COLLECTIVITÉS

Le pôle COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES de l'ASDER se mobilise aux côtés des collectivités pour promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que les énergies renouvelables avec des solutions d'accompagnement, de conseil et un appui technique.

PLANIFIER ET STRUCTURER SES ACTIONS

- Démarche climat/énergie
Fiche action A - 1
- Urbanisme et Planification (PLU, SCOT)
Fiche action A - 2
[en cours]

CONSOMMER MOINS ET PRODUIRE LOCALEMENT L'ÉNERGIE

- Communes Efficaces en Économies d'Énergie
Fiche action B - 1
- Conseil en Énergie Climat Partagé
Fiche action B - 2
- Construire et rénover basse consommation
Fiche action B - 3
- Valoriser les énergies renouvelables
Fiche action B - 4

MOBILISER POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Défi Familles à énergie positive
Fiche action C - 1
- Défi Class'énergie
Fiche action C - 2
- Investissement citoyen
Fiche action C - 3 *[en cours]*
- Accompagnement aux éco-événements
Fiche action C - 4 *[en cours]*

5 RAISONS D'AGIR :

1. La maîtrise budgétaire
2. Le développement économique et la création d'emplois
3. La lutte contre le changement climatique
4. La lutte contre la précarité énergétique
5. L'exemplarité

CONTEXTE DE L'ACTION :

Les engagements européens et nationaux donnent les grandes lignes d'une stratégie énergie/climat, mais c'est à la collectivité que revient le devoir de se fixer des objectifs à moyen et long terme. Ces objectifs peuvent être soutenus par de nombreux outils de planification : Agenda 21, Plan Climat Énergie Territorial, programme local d'efficacité énergétique, ...

QUEL EST L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASDER ?

Il s'agit de faciliter l'engagement ou la pérennisation d'une réflexion entre les acteurs sur un territoire débouchant rapidement sur un programme d'actions réalisables et ayant des effets visibles, articulé avec les démarches existantes.

L'ASDER accompagne les collectivités dans cette réflexion et les aide à planifier des actions de sensibilisation, d'information et d'incitation à destination des particuliers, des collectivités ou d'autres publics.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION :

- ➔ Réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre.
- ➔ Préparer et adapter le territoire au changement climatique et à ses impacts.
- ➔ Permettre aux collectivités de mettre en place un plan d'actions.
- ➔ Aider à la mise en oeuvre de ces actions.
- ➔ Impliquer les acteurs locaux (économiques, touristiques, industriels...) dans la démarche.

DURÉE DE L'INTERVENTION :

Entre 1 et 5 ans suivant l'approche.

ACTEURS / PARTENAIRES :

Élus, techniciens, partenaires économiques, touristiques, industriels, citoyens...

VOTRE IMPLICATION :

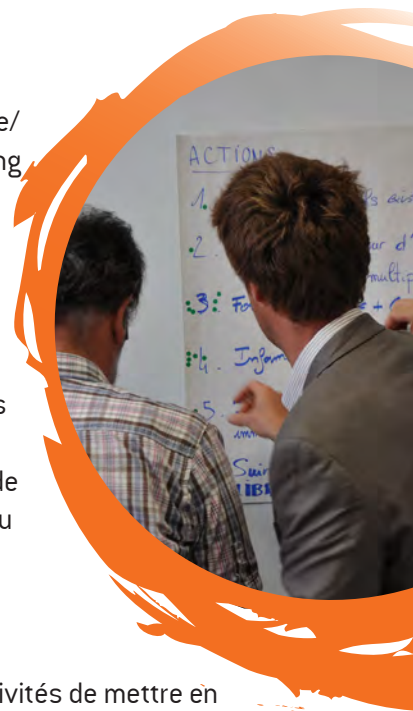
- ➔ Implication obligatoire de la collectivité (PCET) ou volontarisme fort avec une vision à long terme.
- ➔ Définir une équipe pilote pluridisciplinaire, interne à la collectivité.
- ➔ Organisation de comités de pilotage et de comités techniques.

DÉROULÉ :

1. À partir d'un bilan d'actions réalisées et de données de consommations, en cours ou à venir, définir les enjeux prioritaires du territoire (où on en est et où on va ?).

2. Élaborer un programme d'actions ou définir les actions prioritaires qui apportent des réponses concrètes au défi de la vulnérabilité climatique, énergétique et économique (comment on y va ?).

3. Créer un dispositif de pilotage qui permet de suivre et d'évaluer le déploiement du programme d'action chemin faisant (avec quels moyens humains et financiers ?). Il s'agit de préciser la trajectoire du projet de territoire pour atteindre les objectifs fixés.



EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASDER

DÉMARCHE PLAN CLIMAT DE L'ASSEMBLÉE DE PAYS TARENTOISE VANOISE

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise est engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial volontaire à l'échelle de ses 43 communes.

Ce plan climat élaboré en partenariat avec le Parc Naturel de la Vanoise est basé sur quatre parties :

- ➔ Le diagnostic du territoire vis-à-vis des enjeux énergétiques et climatiques,
- ➔ La concertation, l'animation et la sensibilisation auprès des collectivités, des acteurs socio-économiques et des habitants,
- ➔ L'élaboration d'un plan d'action,
- ➔ Le suivi du programme et son évaluation.

e Contact : Sonia Coutaz - Chargée de mission environnement/climat
Tel : 04 79 24 00 10
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



CHAMBÉRY MÉTROPOLE ET PARC DES BAUGES À ÉNERGIE POSITIVE

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Chambéry métropole et la Communauté de l'agglomération d'Annecy ont souhaité s'associer pour s'engager sur le chemin de la transition énergétique. Leur démarche collective de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) a été retenue par l'Ademe et la Région Rhône-Alpes dans le cadre de leur appel à manifestation d'intérêt.

L'ASDER a contribué à la définition des objectifs TEPOS du territoire. D'un point de vue opérationnel, l'ASDER propose par exemple pour les communes du territoire un suivi énergétique des consommations associé à des préconisations de réduction de consommation énergétique.

e Contact : Nicolas PICOU - Chargé de mission énergie PNR Massif des Bauges
Tel : 04 79 54 97 80
tepos@parcdesbauges.com

Anne-Cécile FOUVET - Responsable développement durable Chambéry métropole
Tel : 04 79 96 16 70
anne-cecile.fouvet@chambery-metropole.fr

À SAVOIR :

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales.

Contact ASDER : Sébastien EYRAUD – 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

CONTEXTE DE L'ACTION :

Les collectivités locales se trouvent au cœur de la transition énergétique. Elles jouent un rôle essentiel dans la mobilisation de la population et ont la possibilité d'influencer le comportement des citoyens de manière à concrétiser les politiques nationales et internationales de réduction des consommations d'énergie et d'émission de Gaz à Effet de Serre.

**QU'EST-CE-QUE LE DISPOSITIF «C3E» ?**

Le défi « Communes Efficaces en Économies d'Énergie » (C3E) figure dans la liste des mesures relevant de l'action 4-3 du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) départemental, outil stratégique et opérationnel en faveur des politiques locales climat-air-énergie.

Le Conseil Général a missionné l'ASDER et lancé un appel à candidature auprès des 305 communes savoyardes afin de mener une opération pilote ayant valeur de référentiel.

Cette opération doit permettre aux collectivités de réaliser des économies d'énergie dans leur fonctionnement au quotidien et dans la gestion de leur patrimoine en ayant uniquement recours à des actions de sobriété énergétique.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION :

- ➔ Sensibiliser et de mobiliser autour de la question énergétique les élus, les agents, les équipes éducatives et le public,
- ➔ Inciter les communes à exploiter tous les gisements possibles d'économies d'énergie en agissant sur des changements de comportement.

Les objectifs du défi C3E ne font pas appel à une logique d'investissements lourds.

DURÉE DE L'INTERVENTION :

Un an.

ACTEURS / PARTENAIRES :

Élus, techniciens, écoles.

VOTRE IMPLICATION :

- ➔ Un élu et un agent, référents acteurs dans le déroulé du plan d'action C3E,
- ➔ Faire des relevés de consommations réguliers,
- ➔ Mobilisation citoyenne sur le défi.

DÉROULÉ :

1. Définir un périmètre de suivi (bâtiments et éclairage public).

2. Établir une référence de consommation dans l'outil de suivi de consommation.

3. Mettre en œuvre les actions d'économies ciblées en s'appuyant sur un tableau de bord, un plan d'action et un guide pratique.

4. Mobiliser autant que possible les acteurs et les habitants du territoire.



EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASDER

BILAN DU DÉFI 2013 - 2014 EN SAVOIE

- ➔ 14 communes engagées (13% de la population départementale)
- ➔ 40 bâtiments et 24 secteurs d'éclairage public suivis
- ➔ 9 % d'économies d'énergie réalisés sur la période de suivi, 334 000 kWh d'économie générée
- ➔ 70 tonnes de CO₂ évitées



e Contact : Gérard Ordovini – Conseil général de la Savoie
Tel : 04 79 96 75 24
gerard.ordovini@savoie.fr

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUFORT DANS LE DÉFI 2013-2014

Pour la 2nde année consécutive, la commune de Beaufort est engagée dans ce défi soutenu par le Conseil Général. Beaufort s'est, par exemple, engagée dans l'optimisation des régulations de chauffage, l'ajustement des consignes de température, la vérification des heures de fonctionnement des systèmes dans les bâtiments et a mis en place un sas à l'entrée de la mairie...

Du côté de la sensibilisation à la sobriété énergétique, un affichage a été mis en place pour les usagers des bâtiments publics et une information a été transmise au personnel de la commune. En 2013-2014, le suivi de l'électricité a permis de constater 13 % d'économies.

e Contact : Géraldine Gallice – Chargée de mission développement durable
Tel : 04 79 38 33 15
Via www.mairie-beaufort73.com

À SAVOIR :

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales. Cette action est financée par le Conseil Général de la Savoie.

Contact ASDER : Christian FLEURY – 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

CONSTRUIRE ET RENOVER PERFORMANT / DURABLEMENT

CONSTRUCTION PASSIVE OU A ENERGIE POSITIVE : Fiche action B - 3

CONTEXTE DE L'ACTION

La performance énergétique des constructions nouvelles, ainsi que celle des rénovations de bâtiments anciens participe à la transition énergétique en cours sur les territoires et favorise le développement économique local de la filière énergie et bâtiment durables.

QUEL EST L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASDER ?

L'ASDER accompagne la collectivité depuis les premières réflexions autour du projet jusqu'à sa mise en oeuvre et sa réception.

Les projets concernés sont :

- ➔ Les constructions neuves de bâtiments publics : mairie, école, salle polyvalente, ...
- ➔ Les rénovations de ces mêmes bâtiments

OBJECTIFS

Cet accompagnement doit faciliter la prise de décision tout en contribuant à l'optimisation du projet.

Il permet ainsi :

- ➔ d'assister les collectivités dans la définition, la conception et le suivi des projets,
- ➔ de partager des retours d'expérience,
- ➔ d'apporter une expertise technique aux collectivités,
- ➔ d'identifier les aides au financement,
- ➔ de faciliter la performance énergétique des projets dans tous les territoires, petits ou grands,
- ➔ de soutenir le recours aux éco-matériaux et encourager l'attention portée à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI).



IMPLICATION DE LA COLLECTIVITE

La collectivité doit mettre à disposition de l'ASDER un certain nombre de données (factures énergétiques, études thermiques déjà réalisées ou diagnostics, caractéristiques des bâtiments concernés, besoins/usages futurs, ...).

DÉROULÉ

- 1. Première sensibilisation** : Identification et analyse du projet suite à un rendez-vous sur site avec un conseiller technique, avec remise d'un compte-rendu de préconisations, orientation vers des études complémentaires si besoin.
- 2. Phase études** : suivi des études thermiques (réalisées par les bureaux d'études) : aide lors de la consultation, relecture et commentaires de l'étude, identification des subventions mobilisables, appui technique auprès de la collectivité sur les études de conception.
- 3. Phase projet** : accompagnement de la collectivité lors des phases de maîtrise d'oeuvre : aide à la rédaction du cahier des charges, ainsi qu'à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, aide au montage des dossiers de demandes de subvention, soutien et suivi technique pour les phases de travaux, réalisation d'une fiche de site,...

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASDER

Les projets qui suivent ont mis en évidence le nécessaire changement d'approche, tant pour concevoir que réaliser le chantier. Les ambitions et les objectifs traduits précisément en obligations de résultat stimulent les entreprises et les rendent attentives au travail de tous. Leur implication passe aussi par une journée de formation/sensibilisation à l'étanchéité à l'air, complétée par leur présence lors des tests.

COMMUNE DE ST-OFFENGE

- Construction d'une école à énergie positive sur la base d'un niveau passif (très haut niveau d'isolation et de réduction des ponts thermiques pour des besoins de chauffage de l'ordre de 15 kWh/m²).
- Création d'un réseau de chaleur bois-énergie pour desservir également les bâtiments communaux environnants.
- L'école offrira à ses occupants un haut confort thermique, lumineux (apport en lumière naturelle) et sanitaire (traitement soigné de la qualité de l'air intérieur) et vise la production de plus d'énergie qu'elle n'en consomme grâce à une installation photovoltaïque de production d'électricité.



e Contact : Syndicat Intercommunal de Saint-Offenge
Tel : 04 79 54 91 71 (Mairie de Saint-Offenge)

COMMUNE DE TOURNON

Rénovation exemplaire de la Mairie de Tournon.

L'ambition de ce projet dépasse les exigences du label BBC rénovation. En effet, l'objectif de consommation conventionnelle est de 38,8 kWh/m²/an.

Pour cela, trois objectifs énergétiques principaux ont été visés :

- l'étanchéité à l'air, nécessaire pour l'efficacité de la VMC double flux,
- le haut niveau d'isolation de l'enveloppe, pour réduire au maximum les déperditions,
- le recours aux énergies renouvelables, solaire photovoltaïque pour l'électricité et solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire (présence d'un logement).

e Contact : Mairie de Tournon
Tel : 04 79 38 51 90

À SAVOIR

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales.

Contact ASDER : Nathalie NOËL - 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

CONTEXTE DE L'ACTION :

La valorisation des énergies renouvelables porte en elle deux enjeux majeurs pour les territoires : assurer la transition énergétique (avec 23 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2020), et favoriser le développement économique grâce à de multiples activités locales.

QUEL EST L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASDER ?

L'ASDER accompagne la collectivité depuis les 1^{ères} réflexions autour du projet et jusqu'à sa mise en œuvre.

Les projets concernés sont :

- ➔ Les chaufferies ou les réseaux de chaleur alimentés par une chaufferie biomasse et desservant un ou plusieurs bâtiments,
- ➔ Les installations solaires thermiques pour le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire,
- ➔ Les centrales photovoltaïques pour la production d'électricité,
- ➔ Les projets de méthanisation, hydroélectricité ou micro-hydroélectricité.

Cet accompagnement doit faciliter la prise de décision, aider la collectivité dans ses démarches tout au long du projet et contribuer à l'optimisation de celui-ci sur les questions techniques, économiques ou juridiques.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION :

- ➔ Assister les collectivités dans la définition, la conception et le suivi des projets,
- ➔ Partager des retours d'expérience,
- ➔ Apporter une expertise technique aux collectivités,
- ➔ Identifier les aides au financement,
- ➔ Faciliter les projets d'énergie renouvelable dans tous les territoires.

DURÉE DE L'INTERVENTION :

5 jours /an répartis sur l'année.

ACTEURS / PARTENAIRES :

Communes, communautés de communes

VOTRE IMPLICATION :

- ➔ Mise à disposition des données techniques (factures énergétiques, caractéristiques des bâtiments, besoins futurs...)
- ➔ Définir un référent pour la commune (élu ou technicien)

DÉROULÉ :

1. Sensibilisation : Identification de la pertinence du projet suite à un rendez-vous sur site avec un conseiller technique, avec remise d'une analyse d'opportunité si besoin,

2. Études : Suivi des études de faisabilité (réalisées par les bureaux d'études) : aide lors de la consultation, relecture et commentaires de l'étude, identification des subventions mobilisables, appui technique auprès de la collectivité sur les études de conception.

3. Projet : Accompagnement de la collectivité lors des phases de maîtrise d'œuvre : aide à la rédaction du cahier des charges, à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre, aide au montage des dossiers de demandes de subvention, soutien et suivi technique pour les phases de mise en service et d'exploitation, réalisation d'une fiche de site.



EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ASDER



SOLAIRE THERMIQUE EN MAURIENNE

Foyer des jeunes travailleurs à Saint Jean, Camping municipal à Lanslevillard, Maison de retraite à Saint Michel, etc... autant d'installations de productions d'eau chaude solaire (pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage) accompagnées par l'ASDER, tant sur l'analyse technique des dossiers que pour les recherches de subvention.

TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE À CRUET

Avec un accompagnement dès 2009, l'ASDER a accompagné le projet d'installations photovoltaïques de la commune, qui s'est concrétisé en 2011 par une 1^{ère} toiture photovoltaïque sur la salle polyvalente

Période d'accompagnement : 2009-2013



RÉALISATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE À FOURNEAUX

L'ASDER a accompagné la commune de Fourneaux dès l'analyse d'opportunité (apportant au maître d'ouvrage des éléments d'aide à la décision). L'assistance de l'ASDER s'est poursuivie tout au long du projet (participation aux consultations pour les choix du bureau d'études, pour la maîtrise d'œuvre ; aide au montage des dossiers de demande de subvention).

Période d'accompagnement : 2011-2013

À SAVOIR :

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales.

Contact ASDER : Nathalie NOEL – 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

CONTEXTE DE L'ACTION :

Les collectivités locales se trouvent au cœur de la transition énergétique. Elles jouent un rôle essentiel dans la mobilisation de la population d'un territoire et ont la possibilité d'influencer le comportement des citoyens de manière à concrétiser les politiques nationales et internationales de réduction des consommations d'énergie et d'émission des gaz à effet de serre.

L'ASDER en tant qu'Espace Info Énergie de la Savoie est investie d'une mission de conseil auprès des particuliers dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie ou de

**QU'EST CE QUE LE DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE ?**

Le Défi Familles À Énergie Positive (FAEP) est un concours d'économie d'énergie (électricité, chauffage, eau, transport) basé uniquement sur des changements d'habitudes de consommation.

Le principe est simple : rassembler des voisins, amis, collègues,... pour former une équipe afin de représenter la commune. Ensemble, ils font le pari d'économiser au moins 8 % d'énergie par rapport à l'hiver précédent (protocole de Kyoto).

Éprouvé en Savoie depuis 5 ans déjà, 5 années durant lesquelles plus de 600 familles ont participé et économisé au total plus d'1 million de kWh !

Tous les supports de communication (affiches, flyers, cartes postales...), communiqués de presse, articles pour le bulletin municipal vous sont fournis, ainsi qu'un panel d'outils de communication et de sensibilisation pour les participants.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION :

L'objectif visé est d'économiser au moins 8 % d'énergie sans le moindre investissement financier. Pour y parvenir le Défi Familles À Énergie Positive est un dispositif innovant permettant de :

- ➔ Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie (résultats économiques et environnementaux) d'une manière ludique et conviviale,
- ➔ Pérenniser les nouveaux gestes économes mis en place.

Cette action peut intervenir dans l'animation d'un Plan Climat et/ou d'un Agenda 21.

DURÉE DE L'INTERVENTION :

5 mois de défi : du 1^{er} décembre au 30 avril + période de recrutement de juin à octobre.

ACTEURS / PARTENAIRES :

Familles, capitaines d'équipe, collectivités.

VOTRE IMPLICATION :

- ➔ Un élu et/ou un référent FAEP,
- ➔ Aide au recrutement des citoyens,
- ➔ Être relais de la communication proposée par l'ASDER,
- ➔ Mise à disposition éventuelle de salles pour les événements,
- ➔ Participation financière de la commune.



LE DÉROULÉ SUR L'ANNÉE

COMMENT SE DÉROULE LE DÉFI ?

- 1. Juin - octobre** : préparation du défi en lien avec les collectivités participantes.
- 2. Octobre à fin novembre** : recrutement des familles et constitution des équipes.
- 3. Novembre** : Formations des capitaines assurées par l'ASDER. Chaque capitaine reçoit un guide ainsi qu'un kit d'animation pour son équipe (jeux, thématiques à aborder, etc.). Ils sont aussi formés sur le logiciel du Défi afin de pouvoir assister leurs coéquipiers lors de la saisie des consommations en ligne.
L'événement de lancement du défi : moment convivial et festif où tous les participants sont invités à prendre connaissance du dispositif ainsi que de son déroulement.
- 4. Décembre à avril** : animation et suivi des équipes réalisé par l'ASDER.
- 5. Mai** : événement de clôture du défi, temps convivial et festif avec un podium des économies réalisées par les participants au niveau départemental, régional et national.



BILAN DE L'ÉDITION 2013-2014 EN SAVOIE :

- 153 familles engagées sur la dernière édition
- regroupées en 23 équipes,
- 7 communes et 2 intercommunalités (67 communes) engagées,
- 19% d'économies d'énergie réalisés sur la période de suivi,
- 337 000 kWh d'économies générées,
- 55 Tonnes de CO₂ évitées

À SAVOIR :

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales.

Contact ASDER : Pierre DELPY – 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

CONTEXTE DE L'ACTION :

L'ASDER et le Conseil Général de Savoie organisent un concours inter-collèges, que l'ASDER ouvre aux écoles. À la fois ludique et pédagogique, ce défi a un objectif simple : économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage) et d'eau dans son établissement scolaire.

QU'EST-CE-QUE LE DÉFI CLASS'ÉNERGIE ?

C'est un dispositif de sensibilisation aux économies d'énergie auprès du public scolaire.

Après avoir assisté à plusieurs modules pédagogiques sur l'énergie proposés par l'ASDER, une classe est chargée de sensibiliser les autres classes afin d'économiser le plus d'énergie possible dans l'année. Les élèves sont parties prenantes du projet et pleinement acteurs de sa mise en œuvre. Les économies sont calculées par rapport aux consommations de l'année passée et un logiciel de saisie via internet permet aux gestionnaires, enseignants et élèves de saisir et consulter les données.



Ils bénéficient de l'encadrement technique d'un conseiller info énergie ASDER qui possède également une forte expérience d'animation en milieu scolaire.

L'ASDER propose un accompagnement logistique et des outils de communication pour les personnels gestionnaires et d'entretien.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION :

L'objectif visé est d'économiser au moins 8% d'énergie sans le moindre investissement financier. Pour y parvenir le Défi Class'énergie est un dispositif innovant permettant de :

- ➔ Générer des économies d'énergie au sein d'un établissement,
- ➔ Créer du lien entre techniciens, gestionnaires, enseignants et élèves,
- ➔ Fédérer tous les acteurs autour d'un projet commun, d'un projet d'établissement,
- ➔ Se développer sur un principe d'interdisciplinarité,
- ➔ Former les élèves à l'éco-citoyenneté tout en valorisant leur démarche.

DURÉE DE L'INTERVENTION :

4 interventions réparties sur 6 mois de l'année scolaire (hiver-printemps / saison de chauffe).

ACTEURS / PARTENAIRES :

La classe pilote (élèves, enseignants), et l'établissement (services techniques de l'établissement, gestionnaires et direction...).

VOTRE IMPLICATION :

- ➔ Fournir les factures d'énergie,
- ➔ Être un relais de communication,
- ➔ Dynamiser les actions des écoles,
- ➔ Participation financière de la commune.



LE DÉROULÉ SUR L'ANNÉE

COMMENT SE DÉROULE LE DÉFI ?

1. Juin - septembre : les établissements intéressés (gestionnaires et techniciens) se manifestent auprès de l'ASDER. Un enseignant pilote est idéalement pressenti. Le technicien animateur de l'ASDER récupère les relevés de consommation des années passées. Ces relevés serviront de référence pour quantifier les économies générées.

2. Septembre : le gestionnaire de l'établissement est formé à l'outil de saisie des données sur le site internet dédié. À cette occasion l'outil est également présenté au technicien et au professeur pilote. Une réunion est à ce moment là prévue avec tous les enseignants volontaires afin de leur expliquer le principe du défi ainsi que des fiches pédagogiques pour le rendre interdisciplinaire : TOUS les enseignants sont très largement conviés à cette présentation.

3. D'octobre à mars : l'animateur ASDER va intervenir dans la classe ambassadrice à 4 reprises.

- ➔ Les élèves établissent un diagnostic de l'établissement (éclairage, électricité, chauffage, eau...). Les supports sont fournis par l'ASDER afin de les accompagner dans cette démarche. Le diagnostic est introduit par une base ludique : un jeu de plateau, en équipes, permet aux collégiens de se questionner sur l'énergie dans l'établissement.
- ➔ Collectivement, les élèves proposent des solutions réalistes et réalisables : un plan d'action est ainsi déterminé en vue de sensibiliser le reste du collège.
- ➔ L'ASDER propose aux collégiens d'étudier les courbes de température à l'intérieur du collège, cela permet de contrôler la mise en veille et l'optimisation du chauffage. Il s'agit aussi d'une démarche scientifique à triple fonction : maîtriser la méthode de formulation d'hypothèses, rechercher le gaspillage d'énergie, rédiger une synthèse et des préconisations. Cela peut être accompagné à la fois par un professeur de mathématiques, de sciences, de technologie ou de français.
- ➔ Suivi régulier des consommations et accompagnement par le technicien de l'ASDER

4. Juin : remise officielle des prix en toute convivialité.



À SAVOIR :

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est l'Espace Info Énergie de la Savoie dont les missions sont financées par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de Savoie et des collectivités locales.

L'association est membre du réseau EEDD Savoie et actrice de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.



Contact ASDER : Pierre DELPY - 04 79 85 88 50



Association Savoyarde
pour le Développement
des Énergies Renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73 094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax 04 79 33 24 64
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr